

Défi n°4

Fiche action n°2

Tous et toutes en selle !

Défi n°4 - Fiche action n°2

Pourquoi c'est important ?

La raréfaction de l'énergie fossile disponible va bouleverser nos modes de déplacements. Actuellement, sur le territoire, la voiture représente 86% des déplacements qui hors de la commune. La mobilité électrique va aider à rendre la voiture moins polluante, mais cela risque de poser d'autres problèmes (notamment de matières premières pour les batteries) et de ne pas suffire pour préserver la planète. Le vélo doit donc (re)devenir un outil de déplacement du quotidien, ce d'autant plus que l'émergence du vélo électrique a rendu ce mode de transport très efficace et particulièrement adapté pour notre commune et ses nombreuses montées / descentes !

Qu'est ce que cela signifie concrètement ?

- Créer des pistes cyclables partout, avec l'objectif que l'espace dédié au vélo devienne rapidement plus important que celui dédié à la voiture.
- Trouver des solutions pour faciliter l'acquisition ou la location de vélos, et notamment de vélos électriques.
- Sensibiliser les personnes moins à l'aise avec ce type de mobilité, les rassurer pour les amener à tester le vélo.
- Trouver des dispositifs pour pouvoir utiliser son vélo en toute circonstance : par temps de pluie, avec des jeunes enfants, pour faire ses courses, pour transporter de lourdes charges...

Défi n°4 - Fiche action n°2

Des initiatives inspirantes d'ici et d'ailleurs !

Le Réseau Express Vélo (REV) de Rennes Métropole

Le REV a pour but de faciliter l'usage du vélo pour les déplacements entre le domicile et le travail (notamment en vélo électrique). Il ira dans un premier temps jusque Bruz, comptant au total plus de 500 km de pistes cyclables planifiées.



Prêt de vélo électrique

7 communes de la communauté de communes de La Rochelle ont mis à disposition gratuitement des vélos électriques à destination de leur population, pendant 1 an. L'objectif est de convaincre les habitants par ce test gratuit. Une formule d'abonnement mensuelle leur est ensuite proposé.

